

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 43 (1905)  
**Heft:** 27

**Artikel:** 34° à l'ombre  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-202438>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Cbène, 11, La 33. ne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Le N° 40 du Grand St-Jean.

La maison du bas du Grand Saint-Jean dont la démolition s'opère depuis quelques jours ne doit pas disparaître sans qu'on lui consacre un petit bout d'article nécrologique. S'il y en avait de plus pittoresques dans l'ancienne ville — elles se font au reste bien rares aujourd'hui — elle conservait cependant de son passé quelque chose de digne avec sa grande façade et sa position de maison d'angle, base fortement campée où semblait s'appuyer toute la rue.

Au XVII<sup>me</sup> siècle, les plans Buttet et Rebeur nous la représentent flanquée à l'occident, c'est-à-dire par derrière, d'une tourelle élançée; c'était d'ailleurs le cas de plusieurs autres demeures, entr'autres à la rue de Bourg, au Pont, à la Madelaine, etc. — Le reste de la silhouette n'était pas non plus identique à ce qu'elle était hier encore. En effet, cet immeuble, au XVII<sup>me</sup> siècle, se composait de trois corps de bâtiments dont le principal était celui du centre; ils avaient tous leur façade sur le Grand Saint-Jean qui portait jadis le nom de rue de Saint-Jean tendant vers Saint-Laurent, de même que notre Petit Saint-Jean actuel avait celui de rue de Saint-Jean tendant vers le Pont. De l'autre côté on aboutissait eu à la ruelle qui rejoint la Placette du Grand Saint-Jean ou au pont sur la Louve. La rue de la Louve n'existait point encore, naturellement.

Le propriétaire de la maison était alors Jost Gaudard, citoyen de Lausanne et bourgeois de Berne. En 1729, sa veuve, née Françoise Bergier, vendit cette propriété à deux acquéreurs, l'un, M. Frédéric-Conrad-Chrétien Zimmermann, Conseil aulique et de légation des Sérénissimes Maisons de Bade-Dourlach et de Hesse-Cassel, l'autre était Antoine-Noé Polier de Bottens (1713-1783), qui fut pasteur à Lausanne (diacre 1743-1754, premier pasteur 1754-1783). Lié avec Voltaire, ce fut lui qui engagea celui-ci à venir séjourner à Lausanne et qui écrivit à sa demande quelques articles pour l'*Encyclopédie*. Parmi ses enfants, deux d'entre eux sont bien connus dans nos annales vaudoises: Isabelle, plus tard Baronne de Montolieu, née en 1751, et Henri Polier, qui fut préfet du canton du Léman.

Rien ne prouve, au reste, que le doyen Polier ait habité la maison dont il possédait la moitié. Il est même plus probable qu'il a demeuré dans l'une des cures de la ville.

On sait, en revanche, qu'il eut pour locataire ce César de Saussure dont M. le syndic B. van Muyden — l'un de ses descendants — a publié récemment les curieuses lettres et relations de voyages (*Lettres et voyages de M. César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre*. Georges Bridel et Cie, éditeurs). La mère de César, qui vivait avec son fils, avait épousé en secondes noces Abraham Ruchat, professeur à l'Académie, l'un de nos premiers historiens vaudois et qui mourut dans cette maison le 29 septembre 1750, des suites d'une chute. César de Saussure avait épousé Mlle Françoise-Noémi Gaudard, fille de Madame

Gaudard-Bergier, l'ancien propriétaire de la maison en question.

En 1770, par voie d'échange contre une maison sise au faubourg de Martheray, Polier et Zimmermann cèdent la maison de Saint-Jean à Salomon Bugnion, seigneur de LX et des XX.

César de Saussure mourut dans cette maison, en 1783, après avoir donné sa fille Isabelle en mariage au fils de Salomon Bugnion, Frédéric Bugnion, pasteur à Lausanne, celui qui fit le sermon de circonstance le 30 mars 1798 dans la Cathédrale. De M. Fréd. Bugnion, la maison du Grand Saint-Jean a passé par héritage à sa fille Henriette, mariée à M. Hermann Th. van Muyden, grand-père du syndic de Lausanne. Les parents de ce dernier y ont encore demeuré et ce sont eux qui la vendirent, en 1845, à M. André-Philibert Spengler, lithographe, dans la famille duquel elle est dès lors restée.

Ce fut ce dernier qui transforma en ateliers la petite dépendance donnant sur la Louve, et qui avait servi jusque-là de remise, avec écurie et fenil. La petite place derrière l'Hôtel-de-Ville n'a pris son nom de Place de la Louve qu'en 1857.

La lithographie de M. Spengler avait été fondée par lui en 1822 déjà, soit peu d'années après l'ouverture des premières lithographies de Paris. Elle fut d'abord située à la rue d'Etraz, à droite en descendant. En 1845 Spengler transporta ses ateliers dans la dépendance de la maison qu'il venait d'acheter; celle de Saint-Jean portait alors le n° 18 (plus tard 40). — C'est de la lithographie Spengler que sont sorties nombre de productions artistiques lausannoises, entr'autres les charmantes vues de Lausanne que publiait le Bazar vaudois avant que la photographie eût fait son apparition. En 1867, le fondateur de la maison mourut, la laissant à son fils Gustave. A la mort de celui-ci, en 1876, madame veuve Spengler reprit la direction de la lithographie qui a passé en 1904 entre les mains de son gendre, M. Arthur Dénéreaz. Les ateliers agrandis et perfectionnés qu'il s'apprête à installer dans le grand immeuble qui remplacera le mas de maisons livré aux démolisseurs, donneront sans doute un nouveau développement au plus ancien établissement lithographique de notre ville.

La maison voisine est englobée dans la démolition de l'immeuble Spengler; depuis un siècle environ, elle appartenait à la famille de Bons, après avoir été une maison Tacheron (en 1722) et Diedey (en 1679); elle avait du côté du nord d'antiques galeries en bois qui ne manquaient pas de cachet. G.-A. B.

**C'est bien cher, la gloire.** — Victor Hugo voulant acheter le petit hôtel où il vécut de si nombreuses années, avenue Victor Hugo, s'ouvrit de cette intention à la propriétaire, la princesse de Lusignan.

— C'est sept cent cinquante mille francs, fit-elle.

— Sept cent cinquante mille francs! exclame le poète.

— C'est pour rien, reprend la princesse.

Le grand homme regarde fixement sa propriétaire pour s'assurer qu'elle ne plaisante pas.

— Songez donc, maître, que ce petit hôtel a l'incomparable honneur d'être habité par Victor Hugo.

Le poète sourit.

— Et bien, moi, madame, je ne suis pas assez riche pour acheter une maison qui a été habitée par Victor Hugo

## Croquis campagnards.

LE PINTIER

Midi flambe! On dirait que tout va prendre feu; Le soleil cuit les toits et plombe la Grand'Rue, Midi brûle et reluit comme un soc de charrue: Pas une brise, un ciel implacablement bleu.

Dans la tiède moiteur des étables mi-closes  
Où chante le Poème acre des vieux engrais  
Les vaches aux yeux clairs et les grands bœufs épais  
Se passent sur les flancs de larges langues roses;

Un chien s'étire à l'ombre, ... une mouche au museau;  
Et sous l'enseigne ronde et fraîchement repeinte  
(Un Silène pansu qui chevauche un tonneau)  
Le pintier risque un œil au dehors de sa pinte;

Les bras sur l'estomac, alourdi de sommeil,

Il fixe le ruban de longue route claire,  
Béni le baromètre... et sourit, débonnaire,  
Aux larges crottins d'or qui fument au soleil...

PIERRE ALIN.

## 34° à l'ombre.

Mardi, à midi et demi, le thermomètre de Saint-François marquait 34°.

(*Journaux lausannois.*)

Dans le jardin des Graubon, négociants. 1 heure et demie. On n'attend que M. et Mme Niolu, les voisins du rez-de-chaussée, pour prendre le café. Sous le tilleul qui abrite la petite table et les tasses de porcelaine, M. Graubon ronfle paisiblement, en manches de chemise, le gilet déboutonné. Mme Graubon, rouge comme un coquelicot, s'évente au moyen d'un journal et s'éponge tour à tour. Paraît Justine, la bonne.

MME GRAUBON. — Sont-ils là?

JUSTINE — Non, mais je vais servir tout de même, ça leur apprendra à se dépêcher; et puis je rôti dans ma cuisine; je n'ai pourtant gardé qu'un cotillon sur ma chemise.

MME GRAUBON. — Mon Dieu, que j'ai chaud! Il me semble que je vais étouffer.

JUSTINE. — Madame aurait dû ôter son corset... Ah! les voilà!

MME GRAUBON, poussant son mari pour le réveiller. — Adolphe, M. et Mme Niolu sont ici....

M. GRAUBON, s'étirant. — Bien, bien! Si le cœur leur dit de faire un petit somme, ils trouveront tout ce qu'il faut dans le pavillon.

MME GRAUBON. — Mais, Adolphe!

M. GRAUBON. — Que veux-tu, je me sens incapable de tenir le dé de la conversation. Cette chaleur m'abrutit.

M. et Mme Niolu s'approchent à petits pas; ils sont essouffés et ruisselants. Echange de poignées de mains, puis affaissement général sur les sièges de jonc. Mme Graubon ne pouvant plus bouger, c'est Justine qui remplit les tasses et qui les passe.

MME GRAUBON. — Vous pardonnerez à mon mari sa toilette plus que sommaire; mais entre voisins... et puis par 34 degrés!...

M. NIOLU. — Si vous le permettez, madame, le vais imiter son exemple... C'est un plaisir que je ne puis m'accorder dans mes leçons au Collège. (A sa femme.) Tiens, mon amie: ma redingote, mon gilet, ma cravate, mon faux-col....

JUSTINE, à part. — Est-ce qu'il va lui tendre aussi son pantet ?

MME NIOLU. — Quelle température sénégalienne!

M. NIOLU. — Saharienne serait plus exact.

MME GRAUBON. — Je n'en puis plus!

M. GRAUBON. — Je vous fais toutes mes excuses, je crois que j'ai failli m'endormir.

JUSTINE. — Moi, je suis cuite, bécuite et recuite.

MME GRAUBON. — Faites-nous le plaisir, Justine, de ne pas vous mêler à la conversation sans y être appelée.

JUSTINE. — C'est bon, je vais me rafraîchir devant mon fourneau-potager.

MME NIOLU. — Peut-on concevoir une chaleur pareille!

M. NIOLU. — Le thermomètre de la station du Champ de l'Air marquait, à 1 heure vingt-cinq, exactement 33 degrés, virgule 6.

MME GRAUBON. — Nous avons noté à la même heure 34 degrés et demi au nord de notre maison.

MME NIOLU. — Inouï! Inimaginable!... Que prenez-vous pour vous désaltérer?

MME GRAUBON. — J'ai essayé de tout: limonade au citron, bière, eau de Romanel à la glace, rien n'y fait... Il me semble à tout moment que je vais attraper un coup de sang!

M. GRAUBON. — Pauvre petite poule, songe un peu à Justine attachée à son fourneau, ou bien à nos vigneron qui sont toute la journée exposés à ce soleil de feu!

MME NIOLU. — Permettez, permettez, monsieur Graubon, ces gens-là sont plus endurcis que nous autres; ils ont un entraînement qui nous manque tout à fait.

M. GRAUBON. — Ta, ta, ta! avec 34 degrés dans le dos, il n'y a pas d'entraînement qui tienne!

MME GRAUBON, à son mari. — Mon ami, veux-tu sonner Justine, afin qu'elle nous donne quelque chose de plus rafraîchissant que ce café.

M. NIOLU. — Le café noir, chère madame, comme vous savez le préparer, est en ces journées embrasées une boisson véritablement délectable.

JUSTINE. — Madame a sonné ?

MME GRAUBON. — Apportez-nous le bidon de glace, du bordeaux et du sirop de framboise... allons, un peu lesté!

JUSTINE. — Je vais vous servir tout ça, mais ces dames et ces messieurs auront encore plus soif après qu'avant.

MME GRAUBON. — Justine!

JUSTINE. — Mais c'est pour votre bien-être que je dis ça, et je sais ce que je dis: si madame veut que la soif lui passe, qu'elle boive sur le tilleul, comme moi: il n'y a rien de tel!

M. NIOLU. — Sur le tilleul ?

JUSTINE. — Sur le thé de tilleul, si monsieur aime mieux.

M. GRAUBON. — Vous demande derechef pardon, ce diable de temps me ferme les paupières malgré moi: je rêvais que je voyais ce maigrichon de docteur Tutin campé devant nous et nous narguant d'un rictus de ses lèvres minces qui n'ont jamais connu la soif et qui ne la connaîtront jamais...

MME NIOLU. — Mais, mon cher monsieur, c'est tout un cauchemar!

JUSTINE. — Pas soif par cette raveur, ce médecin!... Ça ne peut être qu'un mômier...

V. F.

**Est-ce un orage ?** — David au Juge et sa femme prennent le frais devant leur ferme.

— Je m'étonne ce que les bêtes peuvent bien avoir? dit la fermière. Voilà-t-il pas la jument et les moutons qui rentrent du pré et les poules qui courraient comme si le renard leur venait contre! Est-ce qu'on veut avoir un orage?

— Non, c'est une de ces poisons d'automobiles.

**Trois jours de congé.** — Dans une caserne allemande:

— Mon lieutenant, puis-je respectueusement vous demander de bien vouloir me faire la grâce de m'accorder trois jours de congé?

— Pourquoi faire?

— Ma grand'mère est mourante.

— Soit, mais si dans trois jours elle n'est pas morte, vous aurez quinze jours d'arrêts.

**A Mauborget s. Grandson.** — Un couple d'âge mûr descend de voiture à Mauborget.

— Que dis-tu de cette vue sur la chaîne des Alpes, ma mie?

— J'en suis muette d'admiration.

— Muette, dis-tu... Oh bien nous allons rester ici.

**Au frais.** — Trois sociétés de chant, l'Union chorale et l'Orphéon, de Lausanne, puis le Chœur des Alpes de Montreux, un Orchestre symphonique, un baryton de Paris, M. Jean Reder, un organiste de Genève, M. S. Grandjean, soit, au total, 300 exécutants, et, comme directeur, M. Charles Troyon, tel est l'effectif de la phalange artistique qui, demain dimanche, à 3 heures, donnera, à la Cathédrale, le *Grand concert* dont nous avons parlé, il y a quinze jours, dont tout le monde parle, aujourd'hui. Le programme est des plus beaux. Les chœurs chantés par les trois sociétés réunies forment le programme du concert romand de la Fête fédérale des chanteurs suisses, à Zurich, le 15 courant.

On peut se procurer dans les dépôts de billets, chez MM. Tarin, libraire, Dubois-Ammann, Fœtisch frères, Walbach et à l'entrée de la Cathédrale, le programme du concert avec texte des chœurs; portraits de MM. Reder et Grandjean.

#### Tous détraqués. — La ruine des médecins.

Nombreux sont les malades imaginaires, les gens atteints d'hallucinations ou de monomanie.

Toutes les classes de la société y sont sujettes. Même, on rencontre le plus souvent ce genre d'affections chez les personnes qui sont douées de beaucoup de jugement, d'esprit, de connaissances solides et qui jouissent des avantages d'une position aisée et honorable.

Chacun, en un mot, a son dada, son grain de perturbation intellectuelle; et, tout comme il n'est point de santé physique parfaite, de même aussi on peut dire qu'il n'est pas de facultés morales complètement à l'abri de troubles.

Le mode particulier de venir au secours de tant d'infortunés consiste à leur procurer des sujets de distraction, en rapport avec leur position anormale. Le célèbre docteur genevois Tronchin conseillait aux femmes nerveuses du grand monde de cirer leur salon tous les matins. Le résultat était merveilleux.

Combien de cures admirables et solides, la révolution, les persécutions et l'émigration n'ont-elles pas produits chez les grands seigneurs et le haut clergé de France.

Dans les grandes commotions sociales, tout comme dans les futiles agitations ou préoccupations des masses, les médecins sont beaucoup moins de requête.

« Aussi parierais-je cent contre un, dit le docteur Mathias Mayor, auteur de ces considérations, que quand ce farceur d'Alcibiade s'avisait de mutiler son chien, en lui coupant impitoyablement sa magnifique queue, ce jour-là fut un jour néfaste pour tout le corps médical d'Athènes. »

**Mauvaise raison.** — Un petit sou, s'il vous plaît, mon bon monsieur; je suis un pauvre idiot.

— Idiot!... idiot!... Ce n'est pas une raison pour mendier. Est-ce que je demande la charité, moi?

**Un concurrent de M. Rey.** — Entendu l'autre jour dans le tramway. Deux ménagères parlent de deux des plus importantes maisons de la place.

— Je vous dis que M... fait bien plus d'affaires que B...

— Oh! non, jamais de la vie.

— Comment, non. Je vous dis que oui, moi. Faut voir ça. Y z'ont une armée de commis qui ne font que peser et emballer toute la sainte journée.

— Chez B... c'est la même chose.

— Oui, mais je vous dis, chez M... c'est bien pis. D'ailleurs il a des « kursaals » dans tout le canton.

#### A côté de M. Capré.

Il est entendu que M. Capré fait la pluie et le beau temps. D'aucuns prétendent — il y a de si méchantes langues — que la réalité est toujours le contraire de la prophétie. Quand cela serait, en aurait-on des renseignements moins précis? C'est la méthode indirecte, voilà tout.

Mais chacun n'a pas sous la main le calendrier prophétique du châtelain de Chillon et les plus majestueux vases de messieurs Contesse et Fonjallaz ne peuvent rivaliser avec le grand équatorial du classique donjon. L'un vous renseigne sur le temps qu'il fera; les autres, souvent, vous font perdre même la notion du temps qu'il fait.

Maintenant, bien des personnes ne demandent pas à connaître le temps probable de toute l'année; elles seraient déjà très heureuses, dans certaines circonstances, de savoir seulement, plus ou moins, le temps qu'il fera le lendemain.

Voici quelques indications qui, peut-être, pourront les guider. Nous les empruntons à l'intéressant *Vade-mecum pour la Suisse*, que vient de publier la « Société d'édition de cartes géographiques, de Berne » et dans lequel on trouvera tous, nous disons bien tous, les renseignements qui peuvent être utiles au voyageur en Helvétie. Cette brochure, illustrée de nombreuses cartes, ne coûte que 20 cent.

Plusieurs des pronostics que voici ont fait leur preuve.

#### SIGNES DE BEAU TEMPS.

*Air*: Lointains brumeux et crépusculaires.

*Animaux*: Sortie en masse des lézards. Les chauves-souris voltigent beaucoup. Chant des grillons très accentué. Bousiers et scarabées de fumier volent avec ardeur. Chant du coucou. Nuées de moucheron. Les hirondelles volent haut. Joyeux pépiement des oiseaux.

*Brouillards*: Trainants.

*Coucher du soleil*: D'un beau rouge-orange.

*Etoiles*: Ciel peu étoilé. Blancheur éclatante de la voie lactée.

*Fumée*: Monte verticalement.

*Horizon* (à l'occident): Le soir clair et sans nuages.

*Montagnes*: Eloignées. Sommets lumineux assez longtemps après le coucher du soleil.

*Nuages*: Point ou l'après-midi petits nuages épais.

*Rosée*: Très forte le matin.

*Vents*: Du nord, du nord-ouest, et d'ouest.

#### SIGNES DE MAUVAIS TEMPS

*Air*: A l'horizon très clair; les montagnes paraissent plus rapprochées. Les rochers, entourés de neige, paraissent d'un noir intense. Le glacier est bleu. On entend de très loin le sifflet de la locomotive, le son des cloches.

*Animaux*: Les canards et les oies plongent fréquemment avec cris et caquetage. Les poissons sont avides de nourriture et sautent hors de l'eau. Les chiens sentent fort. Insistance agaçante des